

TOSHKENT TO'QIMACHILIK VA YENGIL SANOAT INSTITUTI

“TILLAR” KAFEDRASI

REFERAT

MAVZU: ***LA FETE NATIONALE DE LA FRANCE.***

BAJARDI: ***Xasanova B 25-13 guruh***
QABUL QILDI: ***ass. Shohobutdinova D.***

TOSHKENT-2014

Fête nationale française

Fête nationale française



Feu d'artifice du 14 juillet 2011 devant la tour Eiffel.

La **fête nationale** a été instituée par la loi en 1880, en référence à une double date, celle du 14 juillet 1789, date de la prise de la Bastille, jour symbolique entraînant la fin de la monarchie absolue, suivi de la fin de la société d'ordres et des privilèges, et celle du 14 juillet 1790, jour d'union nationale lors de la Fête de la Fédération.

Célébrations

Le 14 Juillet ou 14-Juillet donne lieu à un défilé des troupes sur les Champs-Élysées de Paris, dont le départ a lieu généralement à 10 heures juste après le passage de la Patrouille de France et la revue des différents corps armés par le Président de la République. D'autres défilés ou des cérémonies militaires ont lieu dans la plupart des grandes communes françaises. Ces spectacles nocturnes prennent place autour de sites dégagés au sein des villes, comme des esplanades, des parcs ou des cours d'eau. De nombreux bals sont organisés dans la quasi-totalité des villes du pays. À Paris a lieu le populaire bal des pompiers. Fête nationale du 14 juillet 1880, haut-relief en bronze de Léopold Morice, Monument à la République,

place de la République, Paris, 1883 Bal populaire du 14 juillet 1912. En 1879, la III^e République naissante cherche une date pour servir de support à une fête nationale et républicaine. Après que d'autres dates eurent été envisagées le député Benjamin Raspail dépose le 21 mai 1880 une proposition de loi tendant à adopter le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle. Si le 14 juillet 1789 (prise de la Bastille) est jugé par certains parlementaires comme une journée trop sanglante, la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, elle, permet d'atteindre un consensus. Cette date « à double acception » permet d'unir tous les républicains. La loi, signée par 64 députés, est adoptée par l'Assemblée le 8 juin et par le Sénat le 29 juin. Elle est promulguée le 6 juillet 1880 et précise simplement que « La République adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle », sans indiquer d'année de référence. La lecture du rapport de séance du Sénat du 29 juin 1880 établissant cette fête nationale éclaire le débat sous-jacent portant sur laquelle de ces deux dates est commémorée le 14 juillet. Cette journée-là, vous ne lui reprocherez pas d'avoir versé une goutte de sang, d'avoir jeté la division à un degré quelconque dans le pays. Elle a été la consécration de l'unité de la France. Oui, elle a consacré ce que l'ancienne royauté avait préparé. L'ancienne royauté avait fait pour ainsi dire le corps de la France et nous ne l'avons pas oublié ; la Révolution, ce jour-là, le 14 juillet 1790, a fait, je ne veux pas dire l'âme de la France – personne que Dieu n'a fait l'âme de la France, mais la Révolution a donné à la France conscience d'elle-même ,elle a révélé à elle-même l'âme de la France. » Un peu plus loin, le rapport du Sénat, préalable à l'adoption de la proposition de loi, fait également référence au 14 juillet 1790 : « Mais, à ceux de nos collègues que des souvenirs tragiques feraient hésiter, rappelons que le 14 juillet 1789, ce 14 juillet qui vit prendre la Bastille, fut suivi d'un autre 14 juillet, celui de 1790, qui consacra le premier par l'adhésion de la France entière, d'après l'initiative de Bordeaux et de la Bretagne. Cette seconde journée du 14 juillet, qui n'a coûté ni une goutte de sang ni une larme, cette journée de la Grande Fédération, nous espérons qu'aucun de vous ne refusera de se joindre à nous pour la renouveler et la perpétuer, comme le symbole de l'union fraternelle de toutes les

parties de la France et de tous les citoyens français dans la liberté et l'égalité. Le 14 juillet 1790 est le plus beau jour de l'histoire de France, et peut-être de toute l'histoire. C'est en ce jour qu'a été enfin accomplie l'unité nationale, préparée par les efforts de tant de générations et de tant de grands hommes, auxquels la postérité garde un souvenir reconnaissant. Fédération, ce jour-là, a signifié unité volontaire. »

Défilé militaire du 14 Juillet



École des officiers de la gendarmerie nationale défilant sur les Champs-Élysées le 14 juillet 2013

Le défilé militaire du 14 Juillet

Le défilé militaire du 14 Juillet est une parade militaire française organisée chaque année depuis 1880 à Paris à l'occasion de la fête nationale française. Cette manifestation militaire invite parfois, depuis quelques années, des unités de troupes armées étrangères à défiler aux côtés des armées françaises. Traditionnellement, le cortège militaire composé d'unités à pied, montées, motorisées et aériennes descend l'avenue des Champs-Élysées, de la place de l'Étoile jusqu'à la place de la Concorde où les militaires saluent le président de la République, son gouvernement, les principales autorités de l'État, le corps diplomatique ainsi que parfois des personnalités politiques étrangères. Le même jour, d'autres défilés de

moindre envergure sont également organisés dans d'autres villes de France, principalement dans des villes de garnison avec des régiments locaux.

Histoire

Fête populaire à l'origine en 1790, les réjouissances du 14-Juillet deviennent militaires pendant le Directoire. Sous Napoléon I^{er}, la fête perd considérablement de son importance, et il faut attendre la fin du XIX^e siècle et la Troisième République pour que le 14 Juillet revienne à l'honneur. En 1880, la fête de la Fédération devient fête nationale par adoption du Sénat le 28 juin ; un décret du 6 juillet y associe par ailleurs une manifestation militaire. Politiquement, il s'agit de montrer le redressement militaire de la France après la défaite de 1870 et d'entretenir dans l'opinion publique l'esprit de mobilisation pour recouvrer, grâce à l'armée, les provinces perdues. En 1880, un défilé militaire, réunissant plusieurs dizaines de milliers de spectateurs et en présence du président de la République Jules Grévy se déroule sur l'hippodrome de Longchamp, c'est la « revue de Longchamp ». Jusqu'en 1914, la fête du 14 Juillet reste à Longchamp. Défilé du 14 juillet à l'hippodrome de Longchamp vers 1900. Après la Première Guerre mondiale, le défilé a lieu sur les Champs-Élysées. En 1919, les maréchaux vainqueurs à cheval — Joffre, Foch et Pétain — défilent ainsi à cheval sur les Champs pour le « Défilé de la Victoire ». Des unités de vétérans ayant combattu au sein des troupes alliées défilent également. Le défilé passe sous l'Arc de Triomphe, la tombe du Soldat inconnu n'étant installée sous l'Arc qu'en 1921. De 1940 à 1944, aucun défilé militaire n'est organisé le 14 juillet à Paris alors sous occupation allemande. Le 14 juillet 1940, les premiers Français libres défilent dans les rues de Londres et en 1942, c'est une compagnie du futur commando Kieffer des Forces navales françaises libres qui assure le défilé. En 1945, a lieu le premier défilé du 14 Juillet après la Libération. Il se déroule Place de la Bastille où se trouve la tribune officielle mais les troupes motorisées descendent les Champs-Élysées et traversent

la capitale. Un autre grand défilé avait eu lieu un mois plus tôt, le 18 juin, sur les Champs-Élysées pour fêter l'anniversaire de l'Appel du 18 Juin. En 1946, HôChi Minh, alors en visite en France pour participer à la conférence de Fontainebleau, est invité dans la tribune d'honneur. Sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, le lieu du défilé varie : de Bastille à République, au Cours de sur les Champs-Élysées à l'École militaire ou encore de République à Bastille. Les présidents de la République suivants — François Mitterrand , Jacques Chirac , Nicolas Sarkozy puis François Hollande — ont maintenu depuis le défilé militaire sur les Champs-Élysées.

Déroulement du défilé parisien



L'ancien président Nicolas Sarkozy et le chef d'état-major des armées Jean-Louis Georgelin, passent en revue les troupes lors du défilé du 14 juillet 2008. Le défilé a lieu en présence du président de la République française, d'une grande partie du gouvernement, des présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ainsi que des ambassadeurs étrangers en France, réunis dans la tribune d'honneur, qui est adossée à l'obélisque de la Concorde. Différents corps militaires et de police au sol, à pied, montés ou motorisés, défilent à tour de rôle sur l'avenue des Champs-Élysées avant de se séparer en deux devant la tribune d'honneur, hormis la légion étrangère qui tourne sur le côté gauche, et la fanfare de cavalerie de la Garde républicaine, qui tourne du côté droit. La vitesse moyenne de défilé des troupes

motorisées est de 14 km/h. Un défilé aérien a également lieu au-dessus de cette même avenue, ouvert par une escadrille aérienne fumigène — généralement la Patrouille de France. La répétition générale du défilé a lieu le 12 juillet ; le défilé officiel se tient dans la matinée du 14 juillet. Ce dernier débute par l'inspection des troupes par les officiers généraux commandant les défilés. Puis le président de la République passe à son tour en revue les troupes sur un VLRA encadré par la grande escorte à cheval de la garde républicaine. Le président rejoint le lieu où est installée la tribune d'honneur. Les honneurs sont rendus au Président et celui-ci rejoint la tribune. S'ensuit une animation musicale. Un défilé aérien ouvre le défilé à proprement parler, suivi par les unités au sol. Alphajets de la Patrouille de France, lors du défilé du 14 juillet 2009. Le défilé au sol est traditionnellement clôturé par la Légion étrangère qui défile au pas le plus lent : 88 pas par minute contre 120 pour les autres unités et 140 pour les Chasseurs alpins. Une escadrille aérienne fumigène, généralement la patrouille de France, ouvre le défilé aérien. Le général gouverneur militaire de Paris vient saluer le président face à la tribune officielle, et celui-ci vient répondre à son salut. Le président quitte alors le défilé. Régulièrement, le président invite également un ou plusieurs représentants étrangers ainsi qu'une délégation militaire et plus rarement civile étrangère à participer au défilé, comme par exemple en 1994, avec une unité allemande de l'Eurocorps, ou en 1999 avec un détachement de la Garde royale marocaine. En 2007, Nicolas Sarkozy, nouvellement élu président de la République, invita un détachement de chacun des 26 autres pays de l'Union européenne ; ceux-ci défilèrent par ordre alphabétique, précédés des 28 drapeaux pays et le. En 2008, un détachement des casques bleus de l'ONU défila sur les Champs-Élysées en plus des détachements européens. Cette même année et pour la première fois, des parachutistes ont atterri sur la place de la Concorde, devant la tribune d'honneur.